

SOUS LA DIRECTION DE
Anne-Marie Brisebarre et Liliane Kuczynski

La Tabaski au Sénégal

Une fête musulmane en milieu urbain



KARTHALA

La Tabaski (Aïd el-kebir), commémoration du sacrifice d'Abraham, est célébrée chaque année dans les familles par le sacrifice d'un mouton. Cette fête religieuse connaît une ampleur et un éclat particuliers au Sénégal, où 94 % de la population est musulmane. Elle mobilise tous les secteurs de l'économie et de la vie sociale.

Les villes se métamorphosent par l'omniprésence des moutons et des marchés, par les embarras souvent inextricables de la circulation causés par les mouvements d'une population pressée de passer la Tabaski en famille, enfin par toutes les inventions pour faire face aux dépenses parfois considérables occasionnées par la fête. À cette occasion, ces villes sont aussi le théâtre où s'entretiennent, se renouvellent – et parfois se contestent – les relations de parenté et d'alliance, les réseaux religieux et professionnels, et où se révèlent les clivages sociaux.

Cet ouvrage rend compte des préparatifs et du déroulement de la fête dans divers milieux urbains : l'agglomération dakaroise, Saint-Louis du Sénégal, mais aussi Tambacounda, en milieu peul, et la région du Baol, en particulier Touba, ville sainte de la confrérie Mouride.

Les observations ont été menées durant plusieurs années par une équipe d'anthropologues et de géographes originaires du Sénégal, de Mauritanie et de France.

Anne-Marie Brisebarre est directrice de recherche au CNRS et membre du laboratoire d'anthropologie sociale. Spécialiste des relations entre groupes sociaux et animaux domestiques, elle a dirigé deux ouvrages sur le sacrifice musulman : La fête du mouton. Une fête musulmane dans l'espace urbain (CNRS Éditions, 1998) et Sacrifices en islam. Espaces et temps d'un rituel (CNRS Éditions, 1999, avec Pierre Bonte et Altan Gokalp).

Liliane Kuczynski est chargée de recherche au CNRS et membre du laboratoire d'anthropologie urbaine. Ses recherches concernent notamment l'islam maraboutique. Elle a publié Les marabouts africains à Paris (CNRS Éditions, 2002).



9 782811 102449

ISBN : 978-2-8111-0244-9

hommes et sociétés

Anne-Marie Brisebarre
et Liliane Kuczynski (dir.)

La Tabaski au Sénégal

Une fête musulmane
en milieu urbain

KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

Les auteurs

Sada Mamadou BA, anthropologue, chercheur associé au Centre d'études des mondes africains, Paris.

Anne-Marie BRISEBARRE, anthropologue, directrice de recherche au CNRS, laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, Paris.

Virginia Tiziana BRUZZONE, anthropologue, maître-assistante de recherche, Institut fondamental d'Afrique noire-université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Dior FALL, doctorante en géographie, faculté des lettres et sciences humaines, université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Papa Demba FALL, géographe, maître-assistant de recherche, Institut fondamental d'Afrique noire-université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Ndiawar KANE, géographe, expert international, Nouakchott.

Liliane KUCZYNSKI, anthropologue, chargée de recherche au CNRS, laboratoire d'anthropologie urbaine, Ivry-sur-Seine.

Mame Yassine SARR, doctorante en sociologie, faculté des lettres et sciences humaines, université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Abdou THIAM, doctorant en socio-anthropologie, université Paris-Descartes.

Fêter la Tabaski en famille à Dakar

Anne-Marie BRIGIÈRE, **Papa Demba FALL**, Ndiawar KANE
Avec la collaboration de Mamie Yakhie SARR

Voici enfin arrivé le jour de Tabaski, tant attendu et à la fois tant redouté par les familles pauvres. Certains croyants musulmans ont jeûné la veille de la fête et passé la nuit en prière, accompagnés par les bêlements des très nombreux moutons présents dans les cours et sur les terrasses.

Le matin de la fête est l'ultime moment où le chef de famille doit se décider à acheter le mouton s'il ne l'a pas encore fait. Quel qu'en soit le prix, il éprouve alors un immense soulagement tant la pression exercée par ses enfants et son épouse a été forte. La hantise de ne pas trouver un mouton à la portée de sa bourse est telle que certains pères en perdent le sommeil des jours durant. Mais une fois l'animal trouvé, encore faut-il qu'il réponde à l'attente des membres de la famille.

Chaque jour, les plus petits ont donné des nouvelles de leurs camarades dont le père a trouvé une bête à leur convenance. Certains se moquent du père d'un tel qui « a ramené un mouton sans cornes ni couilles ». Leurs mamans écoutent amusées ces récits qu'elles ne se privent pas de rapporter à leurs conjoints. *Xar mu boax ci tabaski la bobè*, c'est-à-dire « un mouton de qualité participe de la qualité de la fête », se plaît à dire l'une des femmes enquêtées. Aussi, la plupart des pères, s'ils ne peuvent acheter un de ces moutons de ville dont tous les Dakarais rêvent, ont à cœur de ne pas choisir un *mbote*, un mouton trop petit qui décevrait la famille¹.

1. Nous nous sommes demandé si ces « moutons vedettes » ou « moutons athlètes » que nous avons vus sur certains points de vente n'étaient pas victimes du dopage ! Le bruit courait, à quelques jours de la Tabaski 2000, que le plus gros et le plus cher de ces moutons venait de mourir subitement. Réalité ou jalousie ? À propos de ce mouton champion, un voisinais de Dakar nous a dit : « les yeux et la langue tiennent », une formule qui signifie que le « mauvais œil » pouvait bien être à l'origine de la mort de cet animal que tout le monde venait admirer et dont on parlait dans tout Dakar.

Dès que le mouton franchit la porte de la maison, les enfants portent des appréciations qui provoquent le soulagement du père ou, au contraire, le plongent dans une colère noire souvent mal dissimulée.

Prendre soin de son mouton est un plaisir pour tout enfant. Lui chercher sa ration quotidienne de foin ou de fanes d'arachide, le promener sur les terrains vagues où pousse de l'herbe en prenant soin qu'il ne s'échappe, inviter ses amis à le voir et à l'apprécier, le laver à domicile ou à la mer, toutes ces tâches occupent quotidiennement les adolescents.

À part ce lavage, coutume respectée au plus tard le matin de la Tabaski, il ne semble pas que le mouton soit l'objet d'attentions particulières juste avant le sacrifice comme nous l'avons vu faire pour l'Aïd el-kebir lors de nos enquêtes au Maghreb (Brisebarre, 1998a : 25-26 ; Brisebarre, 1999 : 101-104) : même lorsqu'il s'agit d'un mouton élevé à domicile, en quelque sorte familiarisé, aucun geste de « compassion » comme un don d'eau ou de friandise à l'animal, ou de « sacralisation » comme des ablutions semblables à celles effectuées par le sacrifiant avant de se rendre à la mosquée pour prier, ne paraît effectué.

Certaines pratiques observées à Dakar, comme d'autres constatées en Mauritanie, pourraient même contredire l'analyse que nous avons avancée du statut du mouton sacrificiel en tant que substitut de l'enfant, en référence au sacrifice d'Ibrâhîm (Brisebarre, 2000-2001), si les discours recueillis ne venaient tempérer ces contradictions.

À Dakar et à Nouakchott, on ne rechercherait pas une extrême proximité entre les membres de la famille et l'animal du sacrifice : au contraire, une trop grande proximité exclurait ce mouton du sacrifice familial. En effet, la victime ne peut pas être un *ndewna* (en peul « celui qui suit »), un mouton apprivoisé vivant dans l'espace domestique. Un tel mouton sera offert à une autre famille pour une occasion spéciale, ainsi il sera tué et consommé hors de la maison. L'explication donnée pour cette coutume de ne pas sacrifier le « mouton qui suit » est qu'un animal familier, celui avec lequel les enfants jouent et qui partage la vie du foyer, connaît tout des actes des membres de la famille, en particulier les petits travers de chacun, les manquements à la règle religieuse et/ou sociale¹. Donc si le chef de la famille qui l'a élevé l'égorgeait, le mouton irait raconter à Dieu tout ce qu'il sait et qu'il a vu en vivant avec les humains².

1. Un proverbe kabyli exprime, à l'inverse, la reconnaissance du moussa envers les humains qui l'ont bien traité : « Le moussa n'oublie pas le bien qu'on lui fait » (Serrin, 1962 : 342).

2. Les moutons de Tabaski vont-ils en paradis après leur mort ? La croyance en leur rôle psychopompe le laisse penser. R. Bekkheira (1998 : 69-70) rapporte les dijets des théologiens musulmans à propos de la violence faite aux animaux lors du sacrifice ou de l'abattage et de la « compassion » que le Créateur de tous les êtres, humains et animaux, ne peut manquer de leur accorder : le prix de leur souffrance serait leur vie éternelle.

La solution est d'échanger un des moutons élevés à la maison avec un ou plutôt deux moutons venant de l'extérieur, car celui qui a bénéficié des soins familiaux est en général plus beau, plus grand, plus gras, ayant été pratiquement nourri à la main⁴. Ce sont ces moutons échangés qui seront sacrifiés pour la Tabaski.

Ainsi à Nouakchott, un père de famille avait sacrifié un mouton de la maison pour la Tabaski : son fils avait beaucoup pleuré et refusé d'en manger la viande. Toute la famille avait fait de même, et il avait fallu accepter de la viande du mouton sacrificiel d'un voisin pour faire quand même un repas de fête. Depuis cette expérience, dans cette famille le mouton sacrifié est obtenu par échange avec une autre famille qui élève aussi des moutons à domicile.

Au cours de ses enquêtes sur la Tabaski dans le Baol, Liliane Kuczynski a remarqué que les éleveurs ovins ne sacrifiaient pas un animal de leur troupeau : dans ce cas aussi, il y a mise en place d'un système d'échange ou d'achat d'un animal auprès d'un autre éleveur. Il lui a même semblé qu'ils ne tuaient pas eux-mêmes les moutons mais qu'ils confiaient cet acte sacrificiel à un tiers.

Cependant, toutes les familles ne réagissent pas ainsi, comme nous l'avons vu lors de la Tabaski en 2000⁵. Tout en accordant beaucoup d'importance au mouton en tant que vitrine de l'honneur de la famille, la plupart des Dakarais ne nouent pas de relation de proximité avec leur victime sacrificielle.

Ceux qui n'ont pas encore pu trouver l'animal correspondant à leurs revenus espèrent que, le matin de la fête, les commerçants se seront enfin décidés à baisser leurs prix par crainte des invendus. Mais ces marchands, sachant les pères de famille aux abois, comptent justement sur ces quelques heures de la matinée, avant et même pendant la prière de Tabaski, pour faire encore quelques bonnes affaires aux dépens des clients de dernière minute.

Dans les familles où la mère a été prévoyante, les hommes et les enfants trouveront au réveil leurs tenues de fête pliées, prêtes à être revêtues. C'est pour les femmes la meilleure façon de souhaiter une bonne fête à leurs proches. Levées les premières, elles s'activent depuis déjà longtemps, veillant à ce que rien ne manque, achevant les préparatifs des repas et des collations de la journée. Un coup de fer sur le faux pli d'un boubou, un dernier regard sur les tenues amidonnées des garçons, et il

4. La pratique de l'engraissement du mouton a été décrite au Sénégal par A. Kamin-Zakar (1999b). Dans ce cas, cependant, si la femme responsable de ce « *gavage* à la main » meurtage avec transmise la mort de l'animal qu'elle a quotidiennement nourri et soigné, elle finit par l'accepter car c'est son savoir de nourrir qui est alors valorisé dans la qualité de la viande qui sera partagée en famille.

5. Voir dans ce chapitre le récit du sacrifice chez la famille H.

sera l'heure pour les maris et les fils, après une grande ablution, de quitter la maison, rappelés à l'ordre par le muezzin, pour gagner la mosquée où ils ont l'habitude de prier. Ce n'est d'ailleurs pas forcément la plus proche de leur habitation.

Le versant religieux : prière et sacrifice

À Dakar, on ne peut pas parcourir 500 mètres sans rencontrer une mosquée. Selon les quartiers, certaines accueillent tous les Dakarais (comme celle de Liberté VI), tandis que d'autres rassemblent les fidèles d'une confrérie (mouride, tidjane, layenne, ibadou rahmane⁶, etc.).

Lors de la Tabaski 2000, deux jours avant les élections présidentielles, le président de la République Abdou Diouf était allé prier à la Grande Mosquée de Dakar. En 2001, le nouveau président, Abdoulaye Wade, a accompli cet acte religieux à la mosquée Gouye Mouride de Niary Tally où, en tant que mouride, il avait l'habitude de prier avant son élection⁷. Des membres de son gouvernement l'ont représenté à la Grande Mosquée, tandis que le préfet du département de Dakar faisait de même à la mosquée layenne de Yoff Diamalaye. Le président Wade a expliqué son choix en déclarant : « Il faut séparer la religion de la gestion de l'État » (*Sud Quotidien*, 7 mars 2001). Un an après les élections présidentielles marquées par la victoire du *Sopi*, la nécessaire séparation de l'État et de la religion était ainsi réaffirmée.

Le matin de la fête, les rues de tous les quartiers de Dakar s'animent de longs cortèges d'hommes et de garçons vêtus de boubous colorés se dirigeant vers les mosquées, appelés à la prière par la voix du muezzin. Ce jour-là, les mosquées sont souvent trop petites et débordent de fidèles.

La prière achevée, lorsque les pères reviennent de la mosquée, ils commencent par s'adresser à leurs épouses et à leurs enfants pour la traditionnelle demande de pardon, accompagnée de vœux de longévité.

6. Les ibadéni rattachés prient séparément des autres confréries et ritent la Tabaski le jour où les pèlerins sacrifient à La Mecque. Ils sont donc toujours en avance d'un jour sur nous sur les autres Sénégalais.

7. Plutôt que par le royaume du Maroc, la Grande Mosquée est contrôlée par le mouvement libéral qui était l'ancien soutien par l'État. Cette mosquée fait office de lieu de culte officiel. Le président Sanghor assistait à la prière de Tabaski du haut d'un tribune qui y avait installé à cette occasion.

8. En 2002, c'est de nouveau à la mosquée Gouye Mouride de Niary Tally, le quartier Wade s'est rendu pour la prière de Tabaski.

dévoient. Tous les membres de la famille font de même entre eux. C'est la même formule qui sera prononcée à chaque visite, à chaque coup de téléphone d'un parent ou d'un ami.

Puis les hommes ôtent leurs tenues de fête pour revêtir des vêtements de travail ou de vieux habits, car la mise en œuvre du sacrifice ne peut avoir lieu sans quelques salissures et éclaboussures. Elle nécessite aussi des vêtements confortables avec lesquels on peut faire des efforts : égorger, mais surtout dépouiller et découper la victime sacrificielle est un véritable exercice sportif, surtout pour un opérateur peu expérimenté et mal outillé, ce qui est le cas de beaucoup de pères de famille. C'est pour-quoi ils sont de plus en plus nombreux à avoir recours aux services d'un boucher, professionnel ou amateur, pour le traitement de la carcasse du mouton ; certains se font aussi assister pour le sacrifice.

Pourtant, le chef de famille est normalement à la fois le sacrifiant et le sacrificateur, c'est-à-dire celui qui offre le sacrifice et celui qui effectue l'égorgement rituel. *La Riâla* (Ibn Abî Zayd Al-Qayrawânî, 1979 : 155) précise que « l'homme égorgera lui-même sa victime en lui tranchant la jugulaire, après que l'imam aura fait le sacrifice ». C'est en effet le sacrifice fait par l'imam juste après la prière de Tabaski qui détermine le début du temps licite du sacrifice familial. Cependant, pour ce sacrifice il est possible de déléguer l'acte d'égorgement à un autre musulman adulte, obligatoirement un homme, les femmes étant exclues de la pratique sacrificielle.

Les méthodes employées par le sacrifiant pour déléguer son pouvoir à un sacrificateur sont multiples. Il peut baiser la main du sacrificateur, poser sa main sur celle de l'officiant, à moins qu'il ne la place sur la tête de ce dernier (Bel, 1932 : 107). Il peut aussi se faire guider la main par le sacrificateur ou se tenir contre lui (Douté, 1909 : 466). La délégation se fait aussi par l'intermédiaire de l'instrument du sacrifice : le sacrificateur utilise le couteau du sacrifiant, il lui fait affûter l'instrument – qu'il appartient au sacrificateur ou au sacrifiant – ou il lui présente le couteau pour qu'il prononce dessus la formule dédicatoire (Ben Abdallah, 1988 : 125 ; Marty, 1946 : 36). Cependant, lors de nos enquêtes à Dakar, nous n'avons pas remarqué l'emploi d'une de ces formes de délégation observées au Maghreb ou rapportées par des auteurs pour la même aire culturelle.

Par contre, une autre manière de déléguer le rôle de sacrificateur ou de partager la baraka du sacrifice⁹ semble fréquemment utilisée. C'est celle

9. Pour la Tabaski 2002, lorsque, la prière achevée, l'imam Sengue Fallou Mbsché « immole son mouton dans la cour de la mosquée Gouye Mouride, il a demandé au président Wade de poser sa main sur son dos, le faisant ainsi bénéficier de la baraka de son sacrifice. Par cet acte, rapporté par la presse, l'imam lui-même a acquis en échange un important capital social et politique.

qui a été employée par le président Wade. Publiée dans plusieurs journaux lors de la Tabaski 2001, une photographie montrait le sacrifice du mouton d'Abdoulaye Wade la première année de son mandat présidentiel. Dans le quotidien *Scoop* du 7 mars 2001, la légende disait : « Le chef de l'État pose la main droite sur le dos du boucher de service et remplit ainsi son devoir de musulman... par procuration ». Le titre de cet article, en première page du journal, était plutôt provocateur et iconoclaste : « Contre la peine de mort même pour les moutons, Papi [le président Wade] loue les services d'un "tueur à gages" », désignant ainsi le voïvode qui, chaque année, se charge d'égorger son mouton. En 2002, les photographes ont de nouveau saisi le geste de délégation du président alors que son « égorgéur patenté » sacrifiait « Aziz, le bélier offert par Serigne Saliou Mbacké », le khalife général des mourides (*Scoop*, 25 février 2002).

Cette façon de déléguer, nous l'avons vu pratiquer également lorsque le sacrifiant est de sexe féminin, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'égorger le mouton offert par une femme¹⁰ : la sacrifiante pose sa main sur le dos de son époux sacrificateur (ou de l'homme qui effectue l'acte rituel en son nom) ou tient un pan de son boubou. Dans certaines familles, ce sont tous les enfants qui, en file indienne, se tiennent au contact de leur père pour bénéficier de la baraka de son sacrifice de Tabaski.

Le versant social : repas, visites et dons

Pendant que les hommes et les garçons sont à la mosquée, les femmes finissent de ranger et de nettoyer pour que, dans la maison, tout soit impeccable lorsqu'ils rentreront et que les premiers visiteurs se présenteront.

Elles doivent aussi veiller aux derniers préparatifs du sacrifice : s'occuper du mouton, laver la cour où il sera égorgé, apprêter le matériel (couteaux et machettes) ainsi que les ustensiles nécessaires à la cuisine

10. Au Sénégal, les femmes mourides qui gagnent de l'argent estiment devoir, comme les hommes, offrir un mouton pour la Tabaski. M. Sylla (1997) affirme que « ce devoir [de sacrifier] incombe à tout musulman sans distinction, homme ou femme (contrairement à ce que l'on pense très souvent chez nous), marié ou célibataire, s'il en a les moyens. Autrement dit, bien qu'un seul mouton puisse suffire à une famille même nombreuse, cela n'empêche point la femme mouride qui en a la possibilité de s'acquitter de son côté de cette obligation ». Nos enquêtes dans les pays du Maghreb, en Mauritanie et en Turquie ont montré que, même si les deux membres du couple ont un salaire, un seul mouton sera sacrifié par famille (Brisebarre, 1998a).

(brasero, gril, brochettes...) et éplucher les oignons pour préparer la sauce qui, traditionnellement, accompagne la grillade, premier repas de la Tabaski.

Si lors du sacrifice elle ne peut être que sacrificante, la mère de famille joue un grand rôle dans le bon déroulement de cette fête importante pour tous. C'est elle qui supervise le devenir de la carcasse du mouton, en particulier qui en dirige la découpe et décide du partage des morceaux de viande entre la famille, les amis et les nécessiteux. Une répartition qui nécessite de n'oublier personne sous peine de froisser l'un ou l'autre en cette journée où l'on se doit, au contraire, de demander pardon pour toutes les offenses qui auraient pu être faites tout au long de l'année précédente.

À cette occasion, on attend aussi de l'épouse qu'elle remplisse ses obligations sociales en faisant des dons (argent, tissus, bijoux...) à certains membres de la famille de son époux, en particulier aux femmes (belle-mère, belles-sœurs, tantes et cousines) :

« La femme sénégalaise, en se mariant, est tenue de faire plaisir à sa belle-famille, elle a donc généralement fort à faire. Une tradition qui vient des us et coutumes de notre pays. Elle se doit donc d'habiller ces dernières. À la première *ndiènké* (la belle-sœur) il est donné la patte de derrière du mouton avec un boubou en wax et 10 000 FCFA pour la couture. À la marraine (*badienne*) est réservé le *fallare* (croupe du mouton) ainsi que 10 000 F représentant les étrennes. Et l'on veut souvent que la femme nouvellement mariée réussisse son "entrée" dans la cour de sa belle-famille pour gagner la sympathie de tous et de toutes. Aux beaux-parents, il faudra aussi faire un geste en donnant des étrennes consistantes en lieu et place des habits » (*Scoop*, 5-6 mars 2001)

Dans *Sud Quotidien* du 2 mars 2001, un article rapporte aussi de façon détaillée et humoristique cet aspect du rôle de la maîtresse de maison qui consiste à diriger la découpe du mouton et à en redistribuer des morceaux à sa belle-famille :

« Le mari, Modou, peste contre l'absence de Babou le Maure, son voisin qui d'habitude se chargeait de lui dépecer le mouton en un tour de main, moyennant la peau, un peu de viande et un builer de 500 F [...]. À l'arrivée du bélier, Fatou [l'épouse], tout comme les enfants, s'était extasiée de sa prestance et n'avait pas hésité à le montrer fièrement aux voisins pour attester que chez elle on n'immoie pas un *mbofé* (agneau) ni un *rey mu reyul mu du* (un animal chétif). *Moytul fallare bi, dogko bu bux* ("applique-toi et découpe bien la croupe du mouton"), s'alarme Fatou, au grand dam de son mari acéphyte en la matière [...]. Fatou est au bord de

l'apoplexie, convaincue que malgré ses mises en garde son mari ne découpera pas la croupe de l'animal selon ses desiderata. En l'espèce, ses exigences sont celles de toutes les femmes de sa génération : une croupe découpée à la naissance près des deux cuisses du mouton pour qu'elle garde son aspect dodu, sans compter qu'il faut y laisser la queue, le bout par lequel on saisit le *fallare*. Présentée de la sorte, cette partie très prisée du mouton de Tabaski est prête à être offerte par Fatou à sa *ndaye*, une tante ou une proche qui lui a servi de marraine lors de son mariage. Elle prendra soin d'y ajouter un billet de 1 000 F, voire de 5 000 FCFA. On voit d'ici la mine épanouie de Fatou quand, à la présentation de la croupe, la *ndaye* s'en saisissant en experte, le pouce et l'index bien écartés pour tenter de cerner la pièce, va s'écrier : *sa xar miil baarna de* ("tu as vraiment égorgé une belle bête"). Et la marraine de se féliciter que *reco wumu luma la doon yabé* ("je ne regrette pas de t'avoir parrainée"), convaincue que *dinga mi sajjal* ("tu m'honorerais"). L'honneur, c'est certes l'argent donné en appoint, mais c'est également et surtout la forte croupe synonyme d'une belle bête, prouvant que la donatrice a un mari capable de lui acheter un vrai *loy* (un bélier). [...] À la *nyéke* (sœur du mari) revient la cuisse du mouton. Il s'agit ici de gagner les faveurs de la belle-sœur, alors on y va pour une cuisse de mouton bien grasse, une pièce de tissu et un paquet d'argent. C'est ça la tradition ou plutôt celle instituée par Fatou et les autres *diég* (femmes) du Sénégal qui ont fini par faire du sacre du mouton un instrument de mondanités à travers lequel elles cherchent à satisfaire les lubies d'une société prompte à élever au rang d'obligation la plus fantaisiste des manies. »

La maîtresse de maison s'occupe aussi des repas et des collations qui seront servis aux visiteurs qui se succéderont pendant toute cette journée. Souriante et empressée, elle les recevra sans montrer son énervement ni sa fatigue, l'œil attentif, toujours prête à devancer les besoins de ses invités.

Alors que son mari et ses enfants, de nouveau parés de leurs vêtements neufs, effectuent des visites (*ziyara*) au cours de l'après-midi, ce n'est qu'en fin de journée, lorsque tous les morceaux de viande auront été consommés, préparés pour être conservés, ou donnés, qu'elle pourra enfin revêtir ses habits de Tabaski et sortir pour rendre visite à sa famille ou à certaines de ses amies, gardant cependant la majorité de ses visites pour le lendemain. En fonction des tâches domestiques de l'épouse, extrêmement importantes dans un ménage monogame ou dans un foyer polygame pour l'épouse dont c'est le tour de cuisine, le port d'habits de fête ou *sagné* peut être retardé d'une journée.

Dès la fin du repas, les hommes se rendent chez les voisins qu'ils n'ont pas rencontrés sur leur lieu de prière. En effet c'est là que

commence le traditionnel *bulu uy* (demande de pardon pour tous les torts causés à son insu à quelqu'un). La formule est accompagnée de vœux de longévité ou *déwémati*, vœux d'être présent l'année prochaine pour la fête.

Le cercle des visites s'élargit au fil des jours : du quartier d'habitation l'on passe à la parentèle et aux amis disséminés dans le pays. Le téléphone, en particulier le portable qui s'est largement répandu au Sénégal ces dernières années, joue un rôle important dans la transmission de ces messages, dès lors que les transports en commun qui sont du reste inaptes à satisfaire la demande sont pris d'assaut par ceux qui souhaitent s'acquitter de vive voix de cette formalité, à la fois marque de sympathie et obligation sociale.

Les personnes âgées critiquent parfois cette façon de faire moderne, tout en reconnaissant que le téléphone abolit les distances et permet d'avoir un contact, en ce jour de fête, avec les membres de la famille qui sont au loin, ceux qui sont restés au village mais aussi ceux qui sont partis travailler à l'étranger.

Le versant ludique : étrennes et carnaval

Pour la Tabaski, demander des étrennes (*nidéwénaal*) est le jeu favori des enfants mais aussi parfois des femmes quel que soit leur âge. La tradition veut qu'on offre de l'argent à ses propres enfants et aux petits visiteurs d'un jour, connus ou inconnus. Les sommes reçues par chacun sont alors fonction de plusieurs paramètres, en particulier la relation de proximité avec la personne visitée, mais aussi la distance parcourue pour accéder à son domicile.

Les jeunes sont organisés en groupes en fonction de leurs affinités. Tantôt c'est le cercle fondé sur le voisinage, tantôt ce sont les organisations qui se développent autour des groupes structurés – *mboolaay* ou associations de quartier fondées sur la camaraderie et *moas* ou groupes d'âge. Le produit de la collecte est géré par l'aîné du groupe et partagé à la fin de la journée.

Chez les plus jeunes, l'argent servira à se payer des friandises, divers objets convoités ou mis sur le marché à l'occasion de la fête comme des ballons gonflables, ou à organiser une partie de thé sous forme de veillée ou « nuit blanche ». Certains peuvent avoir l'ambition de se payer un ballon de football ou des équipements sportifs. Dans ce cas des cotisations supplémentaires peuvent être envisagées si le complément n'est pas gracieusement offert par un mécène de quartier qui fait office de

tuteur en accueillant régulièrement les amis de son fils. Les adolescentes organisent de leur côté des *mbaxal* (cuisine piquante) auxquels peuvent être invités des amis ou prétendants qui se sont montrés généreux à l'occasion de la fête.

En milieu lébou, une pratique naguère spécifique aux populations de « caste »¹¹ est le *loolàmbe* qui consiste à solliciter des étrennes lors des grandes fêtes musulmanes ; elle s'est par la suite diffusée en milieu urbain et étendue à tous les groupes sociaux sans distinction de statut.

De nos jours le *loolàmbe* – le fait de réclamer de façon joyeuse, devenant parfois agressive, une pièce aux passants qui empruntent les rues ou ruelles du quartier – est notamment organisé par les femmes et les jeunes filles et ajoute de la couleur à la fête. En effet, les *money checkpoints* érigés le long des voies les plus passantes sont autant de barrières colorées faites de pagnes ou de mouchoirs de tête noués les uns avec les autres. À l'approche d'un passant, les organisatrices chantent en chœur : *Loolàmbe ku fi jaar jaxe dèrèm* (littéralement : « Fouillez vos poches, celui qui veut passer doit donner cinq francs »¹²).

La manifestation a lieu en général dans l'après-midi, entre la prière de cinq heures (*takkusaam*) et celle du coucher du soleil (*tamis*). Au crépuscule, on défait les barrières pour éviter de rencontrer les mauvais esprits (*jnour*).

En principe, le *loolàmbe* dure trois jours. Il peut se prolonger pendant une semaine, en particulier chez les tout petits, et dégénérer du fait du comportement belliqueux de certains organisateurs ou lorsqu'un passant refuse d'obtempérer ou ne supporte pas les railleries de quelques coquins.

Chez les adolescents, le *loolàmbe* est l'occasion de rencontres intimes. Les garçons rassemblés en petits groupes font le tour de la ville à la recherche des jeunes filles convoitées. Ils profiteront des entrevues imprévisibles pour rendre visite à l'une d'elles à la levée des barrières.

Le soir de la fête se tient un véritable carnaval. Rien ne semble interdire par les parents qui eux-mêmes participent à ce qui est devenu une grande fête païenne¹³. Les gens rivalisent d'ingéniosité pour marquer l'événement : bal de quartier, nuit blanche chez les jeunes.

11. Il s'agit des groupes habitués à demander et à recevoir des dons en raison de leur statut de chef de groupes inférieurs. Ceux-ci ont été accueillis, en raison de leurs succès dans les fonctions sociales qu'ils remplissent, dans des quartiers spécifiques qui sont encore représentés dans tous les villages lébou (Foll P.D., 1986).

12. Le référent à la pièce de cinq francs qui n'a plus aujourd'hui de valeur marchande est l'élément de l'incantation de cette pratique culturelle.

13. Le bal de Tabaski est aussi marqué par un carnaval appelé *Taqaléem*, « le bal de nuit blanc ». Les filles déguisées en garçons et les garçons en filles font le tour des maisons demandant des étrennes (*Le Soleil*, 17 avril 2000). Dans le Haut Atlas marocain, s'en est fait une fête païenne qui a lieu une semaine avant laquelle diversions de genre et transgressions sont encouragées. Parmi les personnages, l'on se réfère de la peur de la victime de l'Aut, le plus souvent un bœuf dans cette région désagrégeant parven (Hamrouchi, 1993).

Dans les quotidiens, des publicités annoncent des soirées « spéciales Tabaski » programmées dans les Night Clubs de la Corniche ou dans des cafés branchés. Il fait bon se montrer aux soirées dansantes des grands groupes musicaux comme celui de Youssou Ndour ou des divas de la musique sénégalaise qui se produisent au Théâtre national Daniel Sorano, ou aux séances de tam-tam (*xabar* ou *tannëbëer*) de quartier, parrainées par les VIP du gotha politique.

La Tabaski semble le bon moment pour sortir une nouvelle chanson ou même produire une nouvelle cassette. Ainsi, pour la fête de 2001, Faatou Guewel Diouf promettait « d'offrir un beau cadeau de fête de Tabaski à ses fans et à tous les mélomanes qui aiment sa musique » (*Le Soleil*, 22 février 2001).

Récits de Tabaski

Durant nos enquêtes, nous avons participé à la fête de Tabaski chez des familles habitant divers quartiers de Dakar. Quatre récits rendent ici compte du vécu de ces familles. Le premier est un récit « de l'intérieur », dû à un membre du groupe qui vit chaque année cette grande fête. Les trois autres, « vision de l'extérieur », sont extraits des carnets de terrain d'A.-M. Brisebarre et racontent le déroulement de la Tabaski de 2000 à 2002 dans les familles qui l'ont invitée à partager leur fête.

La Tabaski 2000 chez les K. dans le quartier des SICAP

La famille K. est une famille de cadres supérieurs ayant fait des études universitaires en France. Le mari, expert-comptable, est âgé de 47 ans et la mère, professeur d'université, a 45 ans. Ils ont deux filles : l'aînée poursuit ses études en France.

Ils habitent dans le quartier des SICAP, quartier par excellence des classes moyennes à supérieures de la ville de Dakar, avec leur fille, un neveu, une nièce et le jeune frère du mari. C'est donc une famille de six personnes, ce qui est un effectif inférieur à la moyenne des familles dakaroises. La famille K. est représentative de ce que l'on pourrait appeler les « familles de transition », dont l'effectif est comparable aux familles occidentales, mais qui gardent un pied dans la tradition¹⁴.

14. Ces quadragénaires diplômés appartiennent à la « société civile » dakaraise en formation. « Leur prise de distance par rapport au milieu familial se traduit notamment

Le matin de la Tabaski, les jeunes gens ont lavé le mouton réceptionné seulement la veille au soir dans l'enclos d'un ami, lui-même universitaire, qui organise chaque année une opération Tabaski. Quelques jours avant la fête, le mari ou la femme, mais souvent les deux ensemble passent choisir leur animal et le laissent dans l'enclos de leur ami, évitant ainsi les risques de vol et surtout les nuisances de la garde d'un mouton dans une maison sans bergerie.

Dès les premières heures, la maîtresse de maison sort les habits de son mari et des garçons pour les vérifier et éventuellement recoudre un bouton ou réajuster la ceinture d'un pantalon. Elle inspecte ensuite l'état de la batterie de cuisine, en particulier les couteaux, coutelas et brochettes.

Après le petit-déjeuner – dans certaines familles on observe un jeûne jusqu'au retour de la prière –, les hommes se rendent à la mosquée du quartier. M. K. ne fait pas partie de ceux qui retrouvent chaque année le chemin de leur Tabaski d'enfance en allant faire la prière dans la mosquée où priaient leur père.

Les hommes commencent à arriver à la mosquée aux environs de 8 h 30. Dans les mosquées de quartier l'heure de la prière n'est pas fixée de façon précise ; toutefois l'imam, qui doit immoler sa bête avant tous les croyants ayant prié avec lui, ne doit pas faire le sacrifice avant l'imam Ratib, celui de la Grande Mosquée.

La prière est effectuée en deux *raka*. Puis l'imam, debout face aux croyants, prononce son sermon qui rappelle généralement la signification du sacrifice ibrahimien. Ensuite les hommes se congratulent et forment des vœux de santé et de prospérité, les uns en faveur des autres. Il est recommandé de commencer ces vœux avec son voisin de prière, frère en religion. Rentré chez lui, M. K. échangera les mêmes formules avec tous les membres de sa famille.

Ayant quitté ses vêtements de fête, M. K., après avoir couché son mouton face à l'est en direction de La Mecque, tenant dans sa main droite le couteau et serrant avec la gauche le haut du cou du mouton que son frère et son neveu maintiennent, s'apprête à le sacrifier. Il est assisté par deux bouchers professionnels auxquels il a fait appel pour les opérations de dépeçage et de découpe de l'animal.

Mme K., sa fille et sa nièce se tiennent à l'écart, sans adopter l'attitude traditionnelle en milieu wolof qui consiste à former une chaîne des membres de la famille en se tenant à la queue leu leu par la ceinture, la

par une plus grande autonomie dans le domaine de l'habitat et par une attitude critique vis-à-vis des dépenses coutumières à caractère ostentatoire, difficilement compatibles avec un contexte où l'économique est nettement moins que par le passé enclavé dans le social » (Leimdorfer et Marie, 2003 : 26).

première étant l'épouse qui doit être en contact avec le mari sacrificateur. Après avoir égorgé le mouton, M. K. se rince les mains et remet ses vêtements de fête.

C'est alors que commence pour les hommes la « tournée des vœux », *zyara*. Et, comme le recommande la tradition islamique, elle débute par la visite aux voisins. Pendant que M. K., son frère et son neveu accomplissent ce devoir, Mme K., sa fille et sa mère se tiennent à côté des bouchers avec de grands plats pour récupérer la viande au fur et à mesure de la découpe.

L'animal est posé sur le dos et l'un des bouchers lui tend la peau d'arrière en avant, au milieu du ventre. Puis, les deux hommes ôtent la peau du mouton et en entament la découpe.

Mme K. s'empare du foie, des poumons, des reins et de l'intestin grêle pour les mettre immédiatement sur les braises incandescentes du fourneau. Les premières grillades, qui permettront de calmer l'envie de viande, vont en effet être consommées avant que le mari ne continue sa tournée de vœux.

Le reste de la carcasse est récupéré dans des récipients différents, chacun ayant une destination particulière. La viande ainsi que les abats et les viscères reviennent à la famille ; quant aux parties détachées (bas de pattes, queue, peau, laine, cornes), elles ont été cédées aux bouchers. Le sang et le contenu des viscères (chyme, excréments...) sont jetés.

Pendant que M. K. visite les concessions des parents et amis, son épouse s'occupe du partage de la viande et de la grillade du reste. Ce n'est que vers 14 h que prend fin la tournée de vœux du père ; la famille rassemblée peut maintenant commencer à manger.

Le premier jour, vers 14 h, on consomme des côtelettes grillées avec le foie, le cœur et les rognons ; le soir, le gigot cuit au four. Le deuxième jour, on mange traditionnellement du riz au poisson à midi et du laitage le soir. Le troisième jour, du yassa poulet à midi et de la viande de bœuf le soir. Certaines parties du mouton sont cependant conservées au congélateur : la tête, des abats, un gigot. Elles seront consommées lors de la fête de Tamxarit.

La mère de famille garde une épaule pour sa belle-sœur et une autre pour son oncle. Une partie de la viande est offerte à des voisins de confession chrétienne et une autre à des mendiants assis sur le trottoir de la rue voisine, en face de l'arrêt de bus.

Finalement pour le premier repas, aux six membres de la famille se sont jointes trois personnes venues présenter les vœux. Au même moment, la maison fait l'objet d'un va-et-vient permanent d'enfants venus quémander des étrennes (*ndéwénal*) : Mme K. les reçoit avec un grand sourire et un petit mot gentil ou un compliment relatif à leurs habits de fête.

La Tabaski 2000 chez la famille H. à Dieupoul

Dans cette famille, les parents âgés sont l'un toucouleur et l'autre wolof (lébou). Chaque année, pour la Korité et la Tabaski – et, semble-t-il, plus généralement pour toutes les fêtes – les quatre enfants, deux garçons et deux filles, quadragénaires et tous mariés, se rassemblent chez leurs parents avec leurs familles. Pourtant, selon la tradition, les deux filles devraient passer la Tabaski chez leurs beaux-parents.

Ces quatre jeunes couples d'intellectuels ont fait leurs études à Paris. Ils exercent des professions libérales (avocat, expert-comptable...) ou ont monté leur propre entreprise de services. S., une des filles, passionnée de moutons, m'a introduite dans la famille. Cette année, elle a tout organisé pour la Tabaski avec l'aide de sa mère.

Quand j'arrive chez les parents, les hommes sont revenus de la mosquée. Ils ont quitté leurs habits de cérémonie et revêtu des vêtements décontractés, car ils s'apprêtent à effectuer le sacrifice.

Dans la cour, six moutons sont rassemblés, dont celui que j'ai vu deux jours auparavant chez la fille cadette et qui provient de son élevage. L'année dernière, elle avait fourni tous les moutons de Tabaski de la famille et cette année le mouton de la Korité. Les six moutons se répartissent ainsi : un pour le père, un pour la mère – chaque année un proche lui envoie un mouton du Mali : il est arrivé hier par le train Bamako-Dakar – et un pour chaque jeune ménage. Bien que les jeunes femmes travaillent, elles ne se considèrent pas comme sacrificantes et estiment qu'il ne faut sacrifier qu'un mouton par famille.

Au fond de la cour, un petit enclos en ciment est pourvu d'un trou d'évacuation dans le sol. De cet enclos part l'escalier qui monte à la terrasse où un chien jaune, aussi gros qu'un berger allemand, très excité par la présence des moutons, s'agite, aboie, tente de descendre dans la cour et se fait renvoyer sur la terrasse.

Le premier mouton qui est sacrifié est celui du père : ce n'est pas lui qui l'égorge, mais un de ses fils. Deux jeunes bouchers sont là, chacun accompagné d'un apprenti. L'un est celui chez qui les parents achètent habituellement leur viande. Ces professionnels ont apporté tout le matériel nécessaire, des tables-billots en bois et leur panoplie de couteaux.

Les bouchers amènent les moutons l'un après l'autre dans l'enclos à l'abri des regards des enfants et des femmes qui n'assistent pas au sacrifice. Ils couchent chaque animal sur le sol, près du trou d'évacuation, et le tiennent pendant qu'un des fils l'égorge. Le mouton sacrifié est ensuite mis de côté jusqu'à ce que son sang se soit répandu et qu'il cesse tout mouvement : puis il est transporté dans la cour et suspendu par une patte à un arbre.

Avant le sacrifice, les moutons ont été lavés, mais ils n'ont pas reçu d'ablutions comme je l'ai vu faire au Maghreb : il n'y a pas eu d'eau

versée sur le sang qui macule le cou du mouton après l'égorgement, comme lors de mes enquêtes en Mauritanie.

Soudain, un des bouchers attrape la corde qui attache le mouton de S. Ses enfants se mettent à caresser l'animal qui a vécu plusieurs jours dans la cour de leur maison et dont ils se sont occupés. Le petit garçon demande que « son mouton » soit égorgé en dernier. Il s'accroupit en face de l'animal et lui dit : « Adieu, on va te tuer. » Cependant il n'essaie pas d'empêcher l'acte sacrificiel. Peut-être son père lui a-t-il dit, comme cela semble fréquent à Dakar, que « tous les moutons souhaitent mourir le jour de la Tabaski¹⁵ ».

Si les enfants – garçons et filles – ne regardent pas l'égorgement des moutons¹⁶, ils ne semblent cependant pas impressionnés par les carcasses suspendues à l'arbre dans la cour. Les garçons observeront avec curiosité le travail des bouchers dépouillant et découpant les moutons, et ils dégusteront ensuite des côtelettes grillées avec gourmandise. Au début de l'après-midi, j'ai même vu un des jeunes garçons – celui qui avait fait ses adieux à « son » mouton – improviser un jeu avec une des pattes de mouton à laquelle la ficelle qui avait servi à l'attacher de son vivant restait encore accrochée. Il se servait de cette ficelle pour faire marcher le pied comme une marionnette.

Lorsque les six moutons ont été sacrifiés, les bouchers commencent leur besogne de traitement des carcasses. La hiérarchie est ici aussi respectée : le mouton du père est dépouillé en premier. Il est posé sur le billot de bois pour une ouverture ventrale de la peau. Le jeune boucher travaille vite et bien, avec des gestes sûrs, grâce à ses couteaux bien aiguisés. Le deuxième boucher attaque une des autres bêtes. Lorsqu'un des moutons est dépouillé, sa carcasse est de nouveau suspendue à l'arbre par les pattes arrière. Les six moutons sont ainsi dépouillés et suspendus, mais ils ne sont pas encore vidés de leurs entrailles.

La deuxième opération est l'éviscération. C'est encore le mouton du père qui est traité en premier. La mère surveille l'opération. De grandes bassines en fer-blanc ou en plastique ont été apportées pour recueillir les différentes parties des moutons. Le foie est mis de côté, la vésicule

15. Cette formule fait référence au statut de la victime ou sacrifice de Tabaski, sorte de troupeau pour accéder à une position intermédiaire entre l'homme et l'animal afin de pouvoir être substituée au fils aîné (Bricelet, 2006-2007 : 83).

16. Au Maroc, mais aussi chez les Peuls mauritaniens ou sénégalais, nous avons vu tous les membres de la famille, même les plus petits portés dans les bras de leur mère ou d'une grande sœur, assister au sacrifice du mouton de l'Aïd. Toute la famille bénéficie ainsi de la baraka du sacrifice. En Kabylie, il arrive que tous les membres de la famille accompagnent le mouton aussitôt après le sacrifice pour « qu'il les transporte au ciel », car « quand celui pour qui on a offert la victime meurt, ce meurtre voudrait le prendre sur lui, dès lors le porter au paradis » (Gepevans, 1969 : 30-32).

biliaire étant soigneusement détachée puis jetée sur le sol¹⁷. À part les testicules qui restent en place, attestant, après la mort, de la masculinité de la victime, chaque mouton est ainsi vidé, tous les viscères étant rassemblés dans une seule bassine. Pendant ce temps, dans un coin de la cour, un feu a été allumé par les servantes qui, auparavant, ont épluché un gros tas d'oignons.

Commence alors sous la direction de la mère la découpe des carcasses¹⁸, celle du mouton du père étant de nouveau traitée en premier. Les morceaux de chaque mouton sont mis dans une bassine posée sur le sol. À la fin, cinq bassines sont remplies de morceaux de viande. Seul le mouton de la mère n'a pas été découpé et reste pendu à l'arbre après avoir été vidé de ses entrailles. Les jeunes couples interviennent aussi pour faire opérer des coupes particulières sur leur propre mouton. Ainsi ils demandent aux bouchers de débiter une partie de la viande en morceaux individuels, en particulier les côtelettes. Par contre les épaules et les gigots sont conservés entiers, une attention particulière étant apportée à leur découpe anatomique. Ce sont en effet les morceaux qui sont donnés aux personnes que l'on veut honorer. Une épaule sers offerte à la « marraine » du mariage, rôle souvent dévolu à la belle-sœur (*njékke*). L'autre épaule est donnée à la belle-mère (*yaay*) avec des étoffes

17. Au Maghreb, on recueille soigneusement la vésicule biliaire, organe qu'il ne faut pas percer pour ne pas gâter la viande. Une vésicule biliaire gonflée est le présage d'une année faste (Ben Abdallah, 1988 : 126). La mère de famille la suspend au linteau (Genevois, 1964 : 14), ou au marteau de la porte (Graf de la Salle, 1944 : 72), ou la colle contre un mur où elle se dessèche. En Grande Kabylie où elle est nommée *izi*, elle est suspendue au-dessus de la porte pour lutter contre le mauvais œil (Servier, 1962 : 347). Comme le sang, la bile est une substance prophylactique. En milieu rural on s'en sert pour soigner les coupures occasionnées aux doigts par les travaux agricoles : la vésicule éclaboussée d'abord plongée dans de l'eau chaude afin de la regonfler avant que le blessé y glisse son doigt (Flamouret, 1988 : 92). En Kabylie, on dit que la bile guérit les maux d'yeux (Servier, 1962 : 347).

18. Au Maghreb, la carcasse éviscérée du mouton est en général laissée entière jusqu'au lendemain. Seules la tête et les pattes, détachées pendant le dépouillage, sont consommées le premier soir cuites en tajine. « Notre religion nous interdit de toucher à la carcasse du mouton pendant 24 h », m'ont dit certains informateurs. La raison de cette interdiction, qui m'a été donnée lors de mes enquêtes en France auprès de familles d'origine maghrébine, s'appuie sur une conception de la mort, donc de la vie, considérant que malgré l'effusion totale du sang « les nerfs de la victime sont encore vibrants pendant plusieurs heures » (Brisebarre, 1998a : 35). Une explication recueillie en Tunisie dit qu'il faut « attendre au lendemain afin de laisser au mouton de la *ah* (au le temps d'aller au pèlerinage à la Mecque et d'en revenir » (Ben Abdallah, 1988 : 127), une croyance qui lie pèlerinage et Aïd el-kebir, pèlerin et victime sacrificielle. Manger la chair de la victime le jour du sacrifice porte malheur, affirme-t-on en Kabylie (Bel, 1932 : 115 note 1). Mais nombreux sont les sacrificateurs maghrébins qui ont invoqué tout simplement des raisons pratiques : « la carcasse est plus facile à découper lorsqu'elle est froide », il est de plus nécessaire de « laisser la viande ruisir avant de la consommer ».

et de l'argent. Dans le choix des parties à donner, on ne distingue pas la gauche de la droite, mais l'avant de l'arrière : l'avant étant plus valorisé que l'arrière, on dit que donner un « gigot de devant » (une épaule) c'est aller de l'avant, progresser et aussi être assuré de pouvoir le faire encore pour la Tabaski l'année prochaine. De plus, cela porterait bonheur.

Le don est essentiel dans le partage. D'autres morceaux seront offerts : par exemple, à une personne à qui l'on veut vraiment faire honneur, on donnera aussi une épaule, ou un gigot si les deux épaules ont déjà été distribuées.

Les têtes, après avoir été dépouillées et débarrassées de leurs cornes, ont aussi été découpées. Pendant ce temps, les femmes s'occupent du nettoyage des tripes.

Depuis le matin, les adultes jeûnent. La rupture du jeûne doit se faire après le sacrifice. On s'installe au frais dans le salon et l'on boit des jus de fruit (bissap, gingembre, pain de singe) ; ici on ne sert pas de sodas, rien que des boissons traditionnelles pour accompagner un plateau de canapés aux œufs de poisson et aux anchois acheté chez un traiteur par une des filles.

Pendant ce temps les foies entiers sont grillés. Ils sont servis découpés en lanières avec des frites et un saladier de sauce aux oignons. Suivra un plat de côtelettes grillées accompagné aussi de frites.

Dès la fin du sacrifice, les visites ont commencé. Des hommes, tous d'âge mûr, parents, amis ou voisins, sont venus « demander pardon » et présenter leurs vœux aux parents pour l'année à venir. Les membres de la famille se sont aussi demandé pardon à leur arrivée dans la maison. L'un des premiers visiteurs est un homme politique appartenant à la coalition du candidat Wade. On se met bien sûr à parler politique en cette avant-veille du deuxième tour des élections présidentielles. Toute la famille semble pour le *Soppi*, le parti du changement. Seule la mère vote pour le président Diouf, non pas pour ses idées politiques, dit-elle, mais à cause de sa personnalité.

Le défilé des personnes venant demander l'aumône ou des parts de viande, mais aussi des enfants quêteant des étrennes, a aussi débuté. Des jeunes garçons arrivent avec un grand sac qui a contenu du riz ; ils repartent avec quatre des six peaux. Ils les tanneront et les vendront ensuite comme tapis de prière. Une vieille femme mauritienne recevra toutes les pattes des moutons qui ont été préparées pour elle dans un carton, les deux peaux restantes et des tripes. Tous les ans, me dit-on, cette maison lui fait ce don. Ce qui veut dire qu'on ne garde pas les pattes des moutons pour le plat de Tamxarit comme cela se fait dans beaucoup de familles sénégalaises.

Des enfants se présentent à la porte, portant des assiettes ou des plats contenant des parts de viande : ce sont les voisins les plus proches qui

envoient ainsi à la famille des morceaux de leur mouton de Tabaski. Les petits repartiront avec quelques pièces de monnaie comme étrennes.

Sur le feu allumé dans la cour, la mère a placé une très grande marmite dans laquelle elle a mis des morceaux de viande à mijoter. Les dons de viande qu'elle compte faire vont être surtout constitués de viande cuite : pour elle, donner de la viande crue peut porter malheur. Même les voisins qui lui ont fait porter de la viande crue recevront en retour des parts de viande cuite. Par contre, aux voisins catholiques la mère donne de la viande crue : une épaule ou un gigot¹⁹.

À propos du partage de viande avec les voisins catholiques, une des filles m'explique que l'évêque de Dakar a levé l'interdiction de manger de la viande pour que les catholiques puissent aussi fêter ce jour de Tabaski. En effet, cette année la Tabaski tombe en Carême, qui plus est un vendredi. Or, au Sénégal, on fait jeûne et abstinence chaque vendredi de Carême. Certains catholiques font même le Carême comme les musulmans font le Ramadan : ils jeûnent pendant quarante jours, rompant le jeûne au coucher du soleil ; à la fin du Carême ils préparent le même plat que celui que les musulmans font à la fin du Ramadan : une galette confectionnée avec du miel, servie avec de la sauce d'arachide. Dans les deux cas, ce plat est offert aux voisins de l'autre confession. À Noël, il y a aussi des échanges de nourriture entre chrétiens et musulmans²⁰.

La Tabaski est fêtée par certaines familles catholiques qui sacrifient un mouton et se vêtent de boubous neufs. Cette année, le fait que la Tabaski tombe un vendredi de Carême posait problème. Ainsi, chez certaines familles musulmanes, les bonnes catholiques ont refusé de manger de la viande du mouton malgré la permission donnée par l'évêque. Cela veut-il dire qu'elles n'étaient pas au courant ? Ou que, malgré la décision épiscopale, ces jeunes filles ont choisi de se priver de la fête pour respecter le Carême ? Ainsi la famille chez qui je suis logée m'a signalé que cette année leurs amis catholiques n'avaient pas voulu manger de viande le jour de la Tabaski.

L'enquête menée par Virginia T. Bruzzone²¹ confirme l'autorisation donnée par l'évêque de Dakar. Elle-même précise qu'elle a vu des hommes et des garçons catholiques manger de la viande ce jour-là alors que les femmes et les jeunes filles refusaient d'en consommer. Signalons

19. Une situation inverse avait été constatée lors d'enquêtes faites en région pauvre au début des années 1990 : des parts de viande crue données aux musulmans, apparentés ou amis, et des plats de viande cuimés offerts aux « chrétiens » supérieurs – ou aux non-musulmans – du voisinage, les mères de famille ayant exprimé la crainte que ces derniers jettent à la poubelle la viande sacrée de l'Aïd si on la leur donnait crue (Brisebarre, 1996).

20. Un parallèle peut être fait avec les échanges de repas de fête entre musulmans et chrétiens dans le contexte multiconfessionnel libanais. Étudiés par Aïda Kanafani-Zakar (1996).

21. Voir le chapitre suivant.

pendant que les religieuses dominicaines de Dakar ont suivi leur évêque et fêté joyeusement la Tabaski en mangeant de la viande !

Dans l'après-midi, un homme se présente à la porte de la maison. C'est le boutiquier guinéen d'à côté qui apporte, comme tous les ans, une épaule de son mouton de Tabaski à la mère. Une année, Mme H. a été si malade qu'on a craint pour sa vie. La femme du commerçant, qui était enceinte, a donné le prénom de Mme H. à sa petite fille quand elle est née. Mme H. s'est remise et est devenue la marraine de l'enfant, c'est pourquoi elle reçoit cette épaule lors de la Tabaski. Mais elle aussi a fait un cadeau et vêtu de neuf sa filleule pour la fête.

Après le déjeuner, les hommes et les jeunes garçons qui s'étaient mis en tenue décontractée au retour de la mosquée remettent leurs boubous de cérémonie pour aller faire des visites. Dans cette famille aisée, les vêtements et les parures des femmes, des enfants et des hommes sont simples. Seules une des jeunes femmes et sa filleule ont fait tresser leurs cheveux. Toutes les autres ont la tête nue et les cheveux coiffés simplement, tandis que la mère porte un fichu assorti à son boubou.

La famille de la fille aînée au grand complet se rend ensuite chez les parents du mari. L'autre fille reste avec sa mère pour l'aider à recevoir les visites. Elle se comporte ainsi en maîtresse de maison. Elle m'a cependant dit qu'elle ne passait pas la Tabaski avec sa belle-famille parce que celle-ci ne vit pas à Dakar mais dans la deuxième ville sainte du Sénégal, Tivaouane, à environ 150 km de Dakar. Cependant, son mari et les autres membres de la fratrie ont à cœur, chaque année, d'envoyer à leur mère qui est veuve un mouton vivant. Ils ne se cotisent pas, une année c'est l'un qui s'en occupe, l'année suivante c'est un autre : celui qui a acheté le mouton prévient les autres. On envoie l'animal grâce au camion d'un des fils qui est entrepreneur.

Les morceaux de viande sacrificielle qui n'ont pas été consommés ou distribués seront mis au congélateur. Avec les intestins on confectionne des tripes confites qui seront ajoutées au couscous de Tamxarit. En cela, comme je l'ai déjà signalé, cette famille ne suit pas la tradition locale qui veut que ce soient les bas de pattes séchés du mouton de Tabaski qui, placés dans le plat consommé pour la Tamxarit, symbolisent la continuité d'une année à l'autre²².

Le mouton de la mère, qui n'a pas encore été découpé, est destiné à faire un méchoui autour duquel la famille a l'habitude de se retrouver le soir de la fête. Mais, cette année, tout le monde est fatigué et l'on décide de manger seulement quelques côtelettes grillées et des crudités, et de remettre le méchoui au lendemain soir.

22. En Tunisie, on prépare aussi des petits paquets de tripes du mouton de l'Aïd pour le repas de l'Achoura. Au Maroc, c'est la quous séchées qui sera mise dans le couscous servi à cette occasion (Mahdi, 1998a : 305).

Une autre tradition chez ces couples de quadragénaires – qui font partie du Lyon's Club – est de se réunir après la Tabaski chez une des filles dont la maison comporte un grand jardin et d'inviter leurs amis communs pour un repas comprenant de la viande de leurs moutons de Tabaski. C'est, m'a-t-on dit, « une autre façon de redistribuer la viande de la Tabaski – le tiers destiné aux proches –, en la mangeant ensemble lors d'un repas amical²³ ».

La Tabaski 2001 chez la famille S. dans le quartier SICAP Liberté VI

M. S. est cadre supérieur dans une grande entreprise d'État, son épouse ayant aussi, à cette époque, des responsabilités importantes dans une entreprise de service public. Lui est wolof, tandis que Mme S. est peule, d'origine mauritanienne. Ils ont une fille et un garçon et hébergent un de leurs neveux. Si les parents de M. S. appartiennent à la qadiriyya, lui dit ne pas avoir encore choisi sa confrérie.

Leur maison a été construite sur un terrain de 400 m², ce qui correspond au double de la superficie dont disposent habituellement les maisons SICAP. Mais elle était alors à la limite de la zone urbanisée, juste derrière c'était « la brousse ». Les voisins de chaque côté de chez eux disposent du même espace. Ce sont surtout des intellectuels (professeurs, médecins...). Ces familles se connaissent depuis longtemps et se fréquentent beaucoup.

Dans le quartier de Liberté VI, en ce matin de fête, de nombreux signes montrent qu'on se prépare à sacrifier : devant une maison, au milieu du trottoir carrelé, il y a un trou plein de sable. Un homme est en train d'ôter le sable qui forme maintenant un petit monticule juste à côté. C'est au-dessus de ce trou que, chaque année, on égorge le mouton afin d'y recueillir et enfouir le sang de l'animal. Le sable sera ensuite replacé jusqu'au prochain sacrifice. A l'entrée de la petite place sur laquelle habite la famille S., deux jeunes gens armés de pelles creusent un trou dans le sable devant leur porte. Un autre trou, plus éloigné de la maison, est préparé pour y verser le contenu des entrailles du mouton²⁴.

23. A côté des relations avec les « parents du premier cercle » – avocats et frères et sœurs –, ce sont d'autres liens d'ordre « électif » – ici avec les anciens amis étudiants et les collègues de travail – qui se trouvent renforcés par ce partage symbolique de viande sacrificielle entre membres de la jeune société civile dakaroise à l'occasion de la Tabaski (Leimadouer et Marie, 2003 : 17).

24. En Afrique de l'Ouest, le sang du mouton de Tabaski semble généralement considéré même si l'acte de sacrifice est bénéfique pour la maison et ses occupants. Il paraît il être généralement recueilli dans un but magico-religieux. Dans la province mauritanienne du Trarza nous avions constaté que le sang du mouton de l'Aïd el-kebir avait un statut différent de

Au sortir de la prière à la mosquée de Liberté VI, dès qu'il pénètre dans la maison M. S. demande pardon à son épouse et lui souhaite une longue vie et une bonne santé. Sa femme lui répond de la même façon. Puis il souhaite à sa fille de trouver un bon mari. À son fils et à son neveu qui habite chez lui il dit : « je vous souhaite de trouver une bonne épouse ». Chacun des jeunes gens lui demande pardon puis répond à ses vœux.

Parmi les vœux prononcés le matin de la fête, il y a celui de se retrouver tous ensemble pour la Tabaski de l'année suivante. Et l'on pense ce jour-là aux disparus de la famille, en particulier à ceux qui sont morts depuis la Tabaski précédente. Dans certaines familles on se rend au cimetière l'après-midi, comme s'il s'agissait de faire une visite aux morts de la parenté.

Chez les S., dans un petit enclos situé entre la maison et le mur de clôture, deux moutons attendent d'être sacrifiés. Ils sont tous les deux blancs tachés de noir. Celui du père, le plus gros, a de grandes cornes : il a coûté 75 000 FCFA. C'est un touahir. Celui de la mère est plus petit. Ils n'ont pas été achetés très longtemps à l'avance car Mme S. n'aime pas trop avoir des moutons chez elle. Une année, le mouton de Tabaski avait abîmé le jardin auquel elle consacre beaucoup d'attention et de temps, cherchant une place qui lui convienne pour chaque plante nouvelle qu'elle introduit.

Depuis une conversation que nous avons eue l'année précédente à propos de l'état de santé des moutons vendus à Dakar, M. S. fait attention de ne pas acheter son mouton chez un commerçant qui vient d'arriver car, dans ce cas, les bêtes peuvent être très stressées et mourir dans les heures qui suivent l'achat. En rentrant du travail, il s'est arrêté le long de la route. Un premier bélier lui plaisait bien et il s'appretait à le négocier quand il s'est rendu compte que le troupeau venait juste d'arriver. Sur le même point de vente il en a choisi un autre qui était là depuis plusieurs jours et dont le prix correspondait à la somme qu'il voulait déboursier.

celui des autres victimes sacrificielles. L'égorgeur du bélier de l'Aïd se faisait à proximité de la concession, à l'extérieur cependant de la clôture, tandis que celui des animaux sacrifiés dans d'autres occasions avait lieu sur les dunes, à l'extérieur du village (enquête A.-M. Brisebarre, 1999). Au Maghreb, à l'instar de l'égorgeur de la victime, des femmes se précipitent parfois pour recueillir dans un récipient un peu de sang avant qu'il ne tombe sur le sol. Ce sang servira à marquer le front des assistants, sans oublier l'enfant nouveau-né et la jeune fille à marier. La mère de famille peut aussi tremper sa main droite dans ce plat pour apposer la « main de Fatma » (*khamsa*) au niveau de la porte pour protéger la maison et ses habitants du mauvais œil. Placé dans un coin sombre de la cuisine, à l'abri des regards, le sang séché est utilisé dans des remèdes (Bél, 1992 : 110 ; Ben Abdallah, 1998 : 125 ; Genevès, 1964 : 12 ; Hammani, 1988 : 92, 180 ; Servin, 1962 : 345).

Chaque année Mme S. achète elle-même son mouton et celui de ses parents qui vivent dans un autre quartier de Dakar. Quelques jours avant la Tabaski, elle se rend au point de vente installé dans le quartier Liberté V, au Terminus Sotrac : c'est le point de vente officiel le plus proche du domicile familial. Mme S. demande à un tefanké de lui choisir deux moutons en annonçant la somme qu'elle veut y consacrer. Ainsi en un quart d'heure, et sans marchander, elle achète ses deux moutons. Elle ne semble éprouver aucun plaisir à l'idée d'essayer de faire baisser les prix. Acheter des moutons est une obligation liée à une pratique religieuse (son désir de sacrifier) et à la solidarité familiale (permettre à ses parents de sacrifier). D'où sa façon de faire qui doit pousser le marchand à ne pas essayer de la voler. C'est comme une sorte de contrat : elle reconnaît le savoir professionnel du marchand, ce dernier le met au service de sa cliente. Il est intéressant aussi qu'elle n'ait pas recours à son mari, qu'elle assume elle-même cette part, souvent considérée comme masculine, des préparatifs de la Tabaski grâce à son salaire. Elle remplit ainsi son rôle de femme socialement et économiquement responsable. En effet, elle explique qu'elle se doit d'acheter un mouton car elle en a les moyens. Elle considère cela comme un acte religieux qui lui permet de redistribuer à des familles qui n'ont pas pu sacrifier. La viande de son mouton sera en grande partie répartie entre les obligations familiales et les dons aux pauvres.

Une autre obligation féminine pour la Tabaski consiste à procurer des vêtements aux membres de la famille : Mme S. l'envisage comme une nécessité plus impérieuse encore que de faire le sacrifice, lequel est recommandé mais non obligatoire. Mais elle s'occupe aussi d'autres personnes apparentées ou non. Ainsi, elle vêt de neuf chaque année sa bonne douzaine d'homonymes, c'est-à-dire les enfants dont elle est la « marraine ».

C'est dans l'espace exigü devant l'enclos, le long de la maison et à l'abri des regards des voisins, que les moutons vont être sacrifiés par M. S. : le sol est cimenté mais un trou d'évacuation a été prévu. Deux jeunes gens ont été appelés en renfort pour aider aux tâches techniques : dépouiller et découper les moutons. Ils doivent aussi maintenir les animaux lors du sacrifice, aidés par les fils et neveu de la maison.

M. S. égorge d'abord son propre mouton après avoir récité à haute voix une formule commençant obligatoirement par *bismillah*. « Après, on dit ce qu'on veut, on n'a pas besoin de dire que c'est le mouton d'Untel, parce que Dieu voit tout et sait tout », m'a-t-il dit. Pendant qu'il accomplit le geste du sacrifice, son épouse pose sa main droite sur le dos de son mari tandis que leur fille tient un pan du boubou de sa mère. Le fils n'a pas besoin de se joindre à eux puisqu'il est en contact avec le mouton qu'il maintient sur le sol. L'animal porte un collier auquel pendent des amulettes protectrices : il ne sera retiré qu'après l'égorgeage.

Lors du sacrifice du deuxième mouton, celui de Mme S., seule cette dernière pose sa main sur le dos de son mari pendant qu'il officie. Il n'y a pas eu d'ablution sur les moutons avant le sacrifice, par contre de l'eau est versée sur leur cou après l'égorgeage ainsi que sur le sang répandu par terre²⁵.

Lorsque les moutons se sont totalement vidés de leur sang et qu'ils ne bougent plus, ils sont dépouillés à même le sol. Le jeune homme qui s'en charge pratique une ouverture ventrale. Il n'emploie pas la technique, très fréquente au Maghreb, qui consiste à décoller auparavant la peau de l'animal en insufflant de l'air, à la bouche ou avec une pompe, entre la chair et la peau.

Dès que la carcasse a été ouverte, Mme S. récupère le foie du premier mouton, le lave et l'enduit d'une marinade. Elle donne quelques coups de couteau pour faciliter la cuisson de l'intérieur du foie et le pose sur le grill au-dessus du brasero installé dans la cour. Elle fait de même avec le foie du deuxième mouton.

Tout en surveillant la cuisson des foies, Mme S. dirige la découpe des carcasses et décide de la destination des morceaux. Ce jour de fête, comme pour toutes les mères de famille, est un moment de gros travail²⁶. Une de ses bonnes, celle qui fait habituellement la cuisine, est partie fêter la Tabaski dans sa famille. Comme dans beaucoup de familles dakaroises aisées, M. et Mme S. ont deux bonnes, l'une musulmane et l'autre chrétienne. Sauf coïncidence de dates entre les fêtes religieuses musulmanes et chrétiennes, il reste donc toujours une des deux bonnes pour aider la maîtresse de maison²⁷. Cependant la Tabaski donne particulièrement du

25. Mme S. n'a pas mis de sel sur le sang répandu sur le sol avant d'y jeter de l'eau comme nous l'avons vu faire au Maghreb pour éviter que les génies s'en croquent (Sidi Maamar, 1998 : 260). Selon H. Rachik (1990 : 71-72), dans le Haut Atlas marocain, « sur le sacrifice musulman orthodoxe, accompli le 10 *Dou Thijja*, dernier mois du calendrier lunaire, se greffent des coutumes locales dont font l'objet la victime et le sang. Le fait de jeter le sel sur le sang de la victime signifie que ce dernier n'est pas offert aux *djinn*. Inversement, ne pas manipuler le sel à l'occasion des sacrifices sanglants du *ma'rouf*, indique que le sang leur est destiné ou, du moins, ne leur est pas refusé. D'ailleurs le sacrifice musulman de *Dou Thijja*, tel qu'il est exécuté selon la coutume locale, est le seul rite sanglant identifié où le sang est rituellement interdit aux *djinn* ».

26. La Tabaski est considérée comme une fête masculine. Pourtant ses racines en Algérie, au Maroc, en Mauritanie, comme au Sénégal, ont montré la part très importante assurée par les femmes dans la préparation avant la fête, mais aussi leur rôle primordial le jour même (Brisaferre et Sidi Maamar, 2008).

27. « Organisées en caravane » ou parties des gares routières de Colobane ou Matick Sy, « à deux jours de la Tabaski, les filles musulmanes employées de maousa parent leurs célébrer la fête auprès de leurs parents. Elles laissent les travaux ménagers à leurs patronnes. Et c'est l'angoisse dans les familles dakaroises. » (*Le Soleil*, 21 février 2002). Certaines aiment absentes un ou deux mois. Pour ne pas perdre leur place, elles peuvent présenter une employée à leur patronne pour les remplacer temporairement.

travail même si les garçons aident au nettoyage de l'espace où s'est fait le sacrifice ainsi qu'au traitement de la carcasse.

Au fur et à mesure de la découpe, les morceaux de chaque mouton sont mis dans une bassine. Mme S. commence alors le partage de la viande, mais elle précise qu'elle ne s'occupe pas de la provenance des morceaux : cela n'a pas d'importance que la viande qui est donnée vienne d'une victime ou de l'autre.

À ma demande, elle commente la destination des différents morceaux. Elle donne l'épaule²⁸ à sa belle-sœur (sœur de son mari) ; s'il y a plusieurs belles-sœurs, on donne l'épaule à la plus âgée et l'on choisit d'autres morceaux pour les autres. Le filet (tronçon de colonne vertébrale avec la viande) est donné à la tante (sœur du père, du côté du mari ou de la femme).

Deux femmes âgées viennent sonner à la porte de la maison : l'une porte un grand seau en plastique muni d'un couvercle, l'autre un sac à riz. Elles reçoivent des morceaux de viande. Les peaux seront aussi données à quelqu'un qui passe chaque année les demander.

Mme S. fait porter par son fils ou son neveu des parts de viande à une famille qui vit dans un baraquement proche et qui, selon elle, n'a pas les moyens de sacrifier. Les jeunes gens qui sont venus aider et qui n'appartiennent pas à la famille ont reçu un salaire en argent, ainsi que des morceaux de viande.

Mme S. reçoit aussi des dons de viande. Elle en met une partie au congélateur. Mais si elle s'aperçoit qu'elle a oublié quelqu'un dans sa propre distribution ou qu'elle n'a plus assez de viande pour donner à la personne qui se présente chez elle, elle peut redistribuer de la viande qu'elle a reçue en don. À partir du moment où on la lui a offerte, cette viande lui appartient et elle peut en faire ce qu'elle veut.

Nettoyées, la tête et les pattes sont mises au congélateur pour le repas de Tamxarit. Autrefois, me dit-elle, on les séchait au soleil²⁹. Et l'on faisait aussi du *nishar* – une technique de conservation de la viande qui consiste à la découper en lamelles et à la faire sécher au soleil, qui est très répandue également en Mauritanie – pour garder un peu du mouton de Tabaski pour les membres de la famille absents ce jour-là. Mme S. utilise une autre méthode pour conserver de la viande : coupée en morceaux, elle est aussitôt mise à cuire à feu doux dans une marmite, avec de l'eau et

28. Au Sénégal, nous n'avons pas vu pratiquer la scapulothérapie comme en Algérie. En effet, H. Sidi Masmur y a observé la lecture de l'avenir de la famille sur l'omoplate de l'épaule gauche du mouton de l'Aïd (1998 : 272). Voir aussi Servier (1967 : 246) ; Mahil (1988a : 302-303). Tous deux signalent cette pratique de divination à partir de l'épaule droite. J. Servier précisant qu'en Kabylie on y lit l'abondance de la récolte à venir.

29. Une méthode de conservation que nous avons vu pratiquer dans des cuisines de plusieurs quartiers de Dakar dans les jours suivant la Tabaski.

des épices, jusqu'à ce que toute l'eau se soit évaporée. La graisse de mouton est aussi fondue doucement dans une casserole : elle servira pour cuisiner, mais ne sera pas utilisée pour confire des morceaux de viande.

Toute la famille rompt le jeûne avec le foie grillé. Puis Mme S. apporte un plat de *laax* (pâte de mil assaisonnée de beurre et de raisins secs)³⁰. Comme boisson, elle offre du bissap, du lait caillé, du yaourt aromatisé à la fraise ou une boisson à base de mil et d'arachide.

En plus de la famille, sont présents en ce jour de fête les parents de Mme S., un ami qui vient de revenir d'Arabie saoudite et vit seul, et un locataire européen en mission médicale pour une ONG. On mange assis sur une natte dans un salon ombragé par un toit, dans le jardin.

À partir de 13 h, la sonnette de la porte d'entrée retentit souvent. Ce sont des parents ou des amis proches qui viennent rendre visite. Ils sont reçus dans le salon à l'intérieur de la maison. Le téléphone sonne souvent également, celui de la maison mais aussi le portable de M. S. : ce sont en général des collègues ou amis de M. S. qui l'appellent pour lui présenter leurs vœux.

La Tabaski 2002 chez la famille D. à Builders

M. D. est sérère, sa femme est peule. Ils ont trois enfants adultes : deux garçons qui font leurs études en France, une fille mariée qui réside actuellement au Maroc. M. D. a beaucoup voyagé car il a un poste dans la diplomatie. Son épouse ne travaille pas. Ils habitent à Builders, le quartier qui jouxte la Patte d'Oie.

Une semaine avant la fête, un cousin à qui il avait téléphoné lui a envoyé de Goudiri, sur la route de Kayes, entre Tambacounda et la frontière du Mali, un gros bélier trapu tout blanc, au dos laineux, avec une crête de poils sur l'échine, un carnaïl et de grandes cornes horizontales. Il s'agit peut-être d'un croisement entre peul-peul et djallonké, mais les djallonké sont cependant nettement plus petits. Il a confié son bélier au gardien de l'école qui jouxte la mosquée de Builders car il a peur, s'il met l'animal dans sa cour, que des voleurs s'en emparent. Une année il a surpris des voleurs qui avaient sauté par-dessus le mur et pénétré dans sa cour. D'autre part, Mme D. ne semblait pas avoir très envie de cohabiter avec ce bélier avant la veille de la Tabaski : il lui faisait un peu peur à cause de ses grandes cornes. De plus, elle n'apprécie pas les odeurs d'excréments et d'urine inhérentes à la présence d'un mouton dans sa maison qui ne possède pas de bergerie et, comme Mme S., elle veut préserver les plantations de son jardin.

³⁰ Chez les Toucouleurs on appelle *gawé* la pâte de mil ou de riz qu'on prépare avec du lait, *kinzani*.

M. D., lui, est très content de ce mouton tout blanc, à cause de sa stature, mais aussi de la laine qu'il porte sur le dos : il prévoit de demander à son épouse de tanner cette peau pour la garder comme tapis de prière.

Ce mouton a été payé 50 000 FCFA. Précédemment, le marabout mouride de Builders qui vient de mourir lui offrait un mouton, ainsi qu'un boubou. M. D. n'habite Builders que depuis deux ans. Ce n'est donc pas un lien de voisinage qui déterminait ce cadeau de Tabaski mais un service professionnel rendu au marabout à la veille d'un voyage. Pourtant M. D. n'est que « sympathisant mouride ». Il revendique d'ailleurs l'unicité de l'islam dans le monde, et particulièrement au Sénégal, et n'est pas d'accord avec les dissensions entre confréries pour fixer la date de la Korité, donc aussi celle de la Tabaski. Cette année, il a jeûné deux jours de suite avant la Tabaski : d'abord le jour d'Arafat (veille de l'Aid el-kebir et étape du Pèlerinage), en suivant à la télévision la retransmission des cérémonies à La Mecque ; puis le lendemain, jour de l'Aid en Arabie saoudite et dans une grande partie des pays musulmans, parce que cette date correspondait à la veille de la Tabaski sénégalaise.

Tôt le matin de la Tabaski, dans les rues du quartier on se prépare pour la fête : des enfants lavent le mouton familial ; un gamin achète un peu de lessive à l'épicerie du coin pour que son mouton soit bien propre, car certains animaux sont lavés au savon pour être plus blancs !

Une autre activité annonce l'imminence du sacrifice de la Tabaski : des jeunes gens armés de pelles creusent des trous dans le sable des ruelles devant les maisons, à l'extérieur des concessions. C'est au-dessus de ces trous que les moutons seront égorgés. Leur sang sera ainsi recueilli et absorbé par le sable. On pourra aussi y jeter le contenu des viscères.

Quelques minutes avant l'heure de la prière, des mendiantes – des jeunes mères avec des petits enfants, mais aussi des femmes âgées – s'installent sur des nattes autour de la grande porte d'accès à la cour de la mosquée de Builders. Elles forment une haie et les hommes qui arrivent doivent passer entre ces mendiantes auxquelles ils donnent des pièces de monnaie. D'autres mendiantes se sont groupées devant la petite porte sur le côté de la mosquée.

Les hommes accompagnés des garçons, tous vêtus de boubous neufs empesés, arrivent de plus en plus nombreux. Certains sont en retard et ne pénètrent même pas dans l'enclos de la mosquée, restant devant la porte et installant leur tapis de prière sur le sable, là où étaient les mendiantes tout à l'heure. Ils s'en vont de même très vite, parfois avant la fin de la prière, en tout cas sans attendre l'accomplissement du sacrifice de l'imam qui ouvre le temps du sacrifice licite. M. D. ne revient chez lui qu'après y avoir assisté. Il porte un grand boubou blanc, immaculé. Dès qu'il a passé

la porte, son épouse et lui s'embrassent, se demandant pardon et se souhaitant des vœux de bonheur et de longévité.

Depuis tôt le matin la maîtresse de maison et la bonne catholique s'activent dans la maison. Mme D. a fait des gâteaux salés et un autre aux fruits pour le dessert. Elle a aussi préparé des nems qui seront servis avec le premier repas de mouton grillé, après le sacrifice : c'est un souvenir de la période où la famille vivait au Japon, M. D. y étant en poste à l'ambassade.

La cour de la maison a été soigneusement nettoyée. Le mouton est attaché à un pilier. Il a l'air énervé et il vaut mieux passer au large pour ne pas risquer de recevoir un coup de corne.

M. D. se demande encore où il va sacrifier : dehors, dans le sable de la rue ? Mais il n'y a pas de trou creusé et il n'a pas de pelle pour le faire. Il regrette que les jeunes du quartier ne soient pas venus lui proposer leurs services contre quelques pièces de monnaie. Lorsqu'il a fait faire le sol de sa cour, il a oublié de prévoir un espace ni carrelé ni cimenté, rempli de sable, pour faire le sacrifice. Il a cependant pensé à faire creuser un trou d'évacuation. C'est pourquoi il choisit de sacrifier dans la cour, près du trou qui permettrait d'évacuer le sang du mouton.

M. D. doit encore trouver quelqu'un pour l'aider. Il sait égorger le mouton, mais il n'a pas l'habitude de le dépouiller ni d'en découper la carcasse. Mme D. va chercher de l'aide auprès des voisins. Certains ont déjà sacrifié leur mouton depuis près d'une heure. Elle revient avec un vieil homme qui affirme pouvoir faire le travail. Ils se mettent d'accord sur le prix du service, 4 000 FCFA. Mais l'homme n'a pas apporté d'instruments pour opérer et M. D. ne possède que le grand couteau avec lequel il égorgera l'animal.

Le mouton est détaché et les deux hommes essaient de le coucher sur le sol, mais l'animal ne se laisse pas faire. Appelé au secours, le voisin accourt avec ses deux frères. Ils immobilisent le bétail au sol près de la bouche d'évacuation pendant que M. D. le sacrifie. Ensuite, lorsque le sang s'est écoulé, ils posent le mouton sur un morceau de bâche en plastique, à même le sol. Le vieil homme commence par enlever la peau en pratiquant une ouverture ventrale sans gonflage préalable de la peau. Mais il n'a pas l'air d'être très professionnel. Ainsi, il détache les gigots et les épaules avant de vider la carcasse de ses entrailles. Faut de bons instruments, la découpe tourne au massacre. M. D. emprunte alors une machette au voisin, mais même avec cet outil l'homme est incapable de débiter proprement la carcasse.

Mme D. se met à la recherche d'un autre boucher. Un jeune homme costaud propose ses services mais, s'il a de la force, il ne semble pas beaucoup plus expérimenté que le vieux qui vient de partir avec ses 4 000 F et un sac contenant de la viande, les quatre bas de patte et les tripes. Le jeune s'attaque à la tête du mouton dont il enlève la peau au

couteau. Puis il tente d'ôter les cornes qui sont assez développées. Il y réussit après bien des efforts. Le voisin qui en a fini avec les moutons familiaux arrive enfin pour aider. La solidarité de voisinage³¹ – à laquelle s'ajoute le devoir d'assistance dans cette circonstance particulière du sacrifice de Tabaski – a permis de sortir M. et Mme D. d'une situation angoissante.

Le voisin expérimenté finit la découpe de la carcasse avec une machette et un couteau bien aiguisé. Mme D. dirige la manœuvre. Elle demande que la tête soit coupée en plusieurs morceaux. Elle fait ensuite débiter les côtelettes et découper la colonne vertébrale. Elle donnera les épaules et les gigots : les épaules à ses belles-sœurs (*sœurs de son mari*), un gigot à sa belle-mère et l'autre à une tante du côté de son mari. Elle se garde un morceau de colonne vertébrale, correspondant à la nuque, pour le plat de Tamxarit. Elle prépare aussi un peu de viande très cuite pour envoyer en France à ses fils par l'intermédiaire d'un parent qui s'y rend dans deux jours.

Mme D. et la bonne ont installé un brasero et préparé un feu avec du charbon de bois. Dès que le feu a pris, la maîtresse de maison dispose le foie et des côtelettes sur le gril. Elle les fait cuire longuement. Elle sert ce plat (foie et côtelettes grillées avec des pommes de terre sautées), ainsi que les nems qu'elle a préparés la veille, vers 14 h lorsque son mari, toujours à jeun, commencera à se sentir faible. Comme boisson, on boit du bissap. Pour le dessert, on déguste des parts du gâteau aux fruits qu'elle a fait elle-même. Lors des visites qui commenceront dès après le déjeuner elle offrira des parts de gâteaux et du bissap, mais pas de viande grillée.

Dans la cour, le sang a été nettoyé aussitôt après l'immolation en versant dessus de l'eau en abondance. Le reste de la cour, là où le mouton a été dépouillé, sera aussi arrosé et balayé avant que nous mangions. Le mouton n'a pas reçu d'ablutions avant le sacrifice. Mais de l'eau a été versée pour enlever le sang sur son cou après l'égorgement. Mme D. ne s'est pas tenue près de son époux et n'a pas posé sa main sur son dos. Elle n'a pas vraiment regardé l'immolation. Elle m'a avoué ensuite qu'elle n'aimait pas beaucoup ce moment-là.

Le matin de la Tabaski, M. et Mme D. ont parlé au téléphone avec leur fille. Au Maroc, la fête avait lieu le même jour. Grâce à la magie du téléphone, la distance a été un peu abolie en ce jour où les parents auraient bien voulu que toute la famille soit réunie.

31. Antoine et al. (1995 : 191 et suiv.) montrent que « le voisinage à Dakar est le lieu de toutes les sociabilités » et observent « dans le fonctionnement des réseaux sociaux le renouvellement des fonctions traditionnelles et des fonctions nouvelles émergeant avec l'essor du tissu social urbain dont les acteurs se distinguent par leur élite à forger des rapports sociaux reflétant leurs besoins propres » (ibidem : 200).

La Tabaski sans sacrifice

Ces récits de la fête de Tabaski vécue dans deux familles de cadres dakarois, qui restent fidèles à la tradition religieuse tout en adaptant la part festive à leur style de vie et en décidant de se libérer de certaines prescriptions sociales trop pesantes, ne doivent pas nous faire oublier que tous les foyers ne sacrifient pas de moutons. Cependant rares sont les familles sénégalaises qui s'abstiennent d'accomplir cet acte rituel par choix.

Au milieu des années 1990, lors de précédentes recherches sur l'Aïd el-kebir dans les grandes villes maghrébines, nous avions souligné que nombre de familles prenaient la décision de ne pas sacrifier, tout en remarquant que le regard des voisins pouvait transformer un acte d'essence religieuse et non obligatoire en prescription sociale pesante (Mahdi, 1998a : 306 et suiv.). Ainsi, des Marocains qui ne désiraient pas sacrifier avaient avoué qu'ils devaient quitter leur domicile pendant cette période pour ne pas donner le spectacle d'une maison sans sacrifice et encourir un jugement sévère de la part de leurs voisins. Car dans chaque quartier nul n'ignore les pratiques de la maison d'à côté³². Cependant, certaines familles qui revendiquaient leur appartenance à la foi musulmane affirmaient que ce sacrifice ne devrait plus être accompli car il s'agissait d'un acte archaïque, ne pouvant pas s'insérer dans un cadre de vie moderne et urbain : les raisons invoquées étaient le caractère barbare d'un sacrifice provoquant la souffrance animale en raison de la perte du « savoir-sacrifier » des pères de famille citadins³³, mais aussi la pollution de l'environnement urbain qui en résultait³⁴. Ces familles croyantes prénaient le remplacement du sacrifice et du don de viande aux pauvres

32. Dans les villes musulmanes, le regard des voisins valide l'accomplissement du sacrifice (Brisehaere, 1998a : 38-39). Par contre, en Europe, en particulier en France et en Belgique où nous avons mené des enquêtes en milieu urbain, pour pouvoir faire le sacrifice de l'Aïd el-kebir à domicile les familles musulmanes devaient développer une sorte de « savoir-faire urbain et souterrain » qui leur permettait de constituer l'égoïsme des voisins au regard des voisins (Dassot, 1998 : 196). En France, dans les années 1990, le premier critère à respecter pour l'organisation d'un site urbain de sacrifice était que le lieu soit « à l'abri du regard des non-musulmans » (Brisehaere, 1998a : 154 et suiv.).

33. En Tunisie des voix s'élèvent, depuis 1990, pour dénoncer la pratique du sacrifice de l'Aïd el-kebir comme un acte indigne d'un pays musulman évolué (El Faouzi, 1996).

34. Dans des journaux marocains, en 1996, année où le roi du Maroc avait appelé son peuple à ne pas sacrifier pour l'Aïd el-kebir pour préserver le cheptel ovin national dans un contexte de sécheresse prolongée, on a parlé d'« Aïd écologique » et d'« Aïd propre ». On saluait ainsi le fait que, cette année-là, on vivrait des « jendoumas de fête modernes et sans ordres » alors que « d'ordinaire, les indésirables de fête... (après les béneux) se sont rasés la ville tout entière étendue sous la crasse et la puanteur » (La Vie économique, 7 mai 1996).

par l'offrande d'une somme d'argent. D'autres familles, semble-t-il plus éloignées de la religion, profitaient de cette période de fête pour partir en vacances. De grands hôtels publiaient des annonces dans les journaux offrant des réductions familiales « spéciales Aid »³⁵.

Au Sénégal où nous avons dépouillé les journaux en période de Tabaski de 2000 à 2002, nous n'avons repéré qu'une seule publicité proposant un séjour « spécial pêche au Pélican » pour la fête de Tabaski 2000. Cette publicité précisait que l'offre était « réservée aux clients résidant au Sénégal » (*Sud Quotidien*, 13 mars 2000). Encore faut-il se rappeler qu'un peu plus de 5 % des Sénégalais sont de confession catholique et qu'ils bénéficient cependant de congés pour la Tabaski comme les musulmans.

Un très grand nombre de familles n'effectuent pas le sacrifice faute de moyens financiers pour acheter un mouton. Que faire alors dans un pays qui a érigé le sacrifice du mouton pour la Tabaski en acte social obligé, porteur de l'honneur du père de famille ? Sacrifier un coq à la place du mouton pour faire couler le sang, comme cela se fait dans d'autres pays musulmans³⁶ ?

Le quotidien *L'Info* 7 des 18-19 mars 2000 titrait un de ses articles à propos de la Tabaski « Des Sénégalais qui ont passé la fête sans le mouton », citant le témoignage d'une mère de famille, veuve depuis 7 ans avec 5 enfants, qui n'avait pu « offrir un mouton à ses enfants ». Cette famille vivait dans une maison privée d'eau et d'électricité, l'oncle qui l'aidait connaissant de graves difficultés :

« Voilà bientôt trois ans que nous ne tuons pas de mouton chez nous. C'est pourquoi, le jour de la Tabaski, mes enfants sortent pour le passer ailleurs : il y en a qui reçoivent des invitations de leurs amis et d'autres qui vont passer la fête chez des parents. Actuellement je suis seule avec ma fille qui est une gamine de huit ans. L'année dernière, c'était triste pour moi lorsqu'elle m'a interpellée pour me demander pourquoi chez les voisins, on tue le mouton, alors que ce n'est pas le cas chez nous. Vous

35. En 1996, au Maroc, les hôtels ont reçu nombre de familles en « vacances de l'Aid » : « les trahamances du week-end de l'Aid al Adha ont été encore au rendez-vous cette année. Agadir et surtout Marrakech et Ouarzazate ont fait le plein » (*L'Économiste* n° 229, 9 mai 1996).

36. En France, le sacrifice familial du mouton de l'Aid el-Kebir est illégal³⁷, dans de nombreuses années, il a été dénoncé dans les journaux. En 1988, le recteur de la Grande Mosquée de Paris appelait les musulmans vivant en France à ne pas sacrifier pour l'Aid afin de ne pas attirer un jugement sévère sur l'islam. Il avait alors ajouté que ceux qui désirent « faire couler le sang » pouvaient égorger un coq dans l'intimité de leur domicile (Briceburn, 1996a : 50). Un informateur sénégalais nous a dit qu'en Guinée, pour la Tabaski, le sacrifice d'une volaille était fréquent, même dans des familles qui seraient en mesure de sacrifier un mouton. Il portait d'ailleurs un jugement sévère sur ce « sacrifice au tabaski ».

savez, même quand vous ne tuez pas le mouton, il y a toujours des gens qui vous envoient des morceaux de viande ; mais il n'y a rien de plus humiliant quand cela ressemble à de la mendicité. Même mes fils qui vont chez des amis pour passer la Tabaski, ils y vont parce qu'ils apportent de l'aide aux familles de ces derniers. Il nous faut cependant nous en remettre à Dieu parce qu'un jour tout cela prendra fin. »

Des femmes dans cette situation, concluait l'article, il y en a beaucoup au Sénégal « au moment même où, dans de nombreuses familles, on vit la Tabaski dans le gaspillage », faisant référence aux maisons dans lesquelles on sacrifie plusieurs moutons ou un mouton dont le prix est exorbitant³⁷, et l'on consacre beaucoup d'argent à l'habillement et à la parure.

La solidarité vient parfois au secours des familles pauvres. Certaines reçoivent un mouton par le canal des dons confrériques, tandis que d'autres se voient attribuer l'animal du sacrifice par une ONG. Ainsi la Zakat³⁸ House, ONG koweïtienne, distribue chaque année, à Dakar et dans tout le Sénégal, plusieurs centaines de moutons aux nécessiteux pour leur permettre de « vivre la fête de Tabaski comme cela se doit » ; les orphelins reçoivent aussi à cette occasion des vêtements et des allocations (*Le Soleil*, 15 mars 2000)³⁹. Autre exemple, depuis 2002 l'association Teranga-Kaolack, dont le siège est situé en banlieue parisienne, collecte de l'argent en Europe et aux États-Unis pour offrir des moutons ou de la viande à des familles sénégalaises pour la Tabaski⁴⁰.

Heureusement pour les familles qui n'ont pu accomplir le sacrifice faute de mouton, cela ne veut pas dire ne pas fêter la Tabaski. La redistribution des viandes sacrificielles par les familles sacrificiantes permet à la majorité des Dakarais de faire un repas de fête ce jour-là, un repas de viande, une denrée très rare pour beaucoup de familles pauvres. Certains qui reçoivent des dons de plusieurs parents ou bienfaiteurs pourront se retrouver avec l'équivalent d'un mouton entier.

37. Constatant le goût des Sénégalais pour des moutons aux gabarits allemands et vendus très cher, mais aussi les dépenses inconsidérées faites pour « paraître » aux yeux des voisins, un journaliste se demandait si certains chefs de famille « ne se sacrifiaient pas eux-mêmes sur l'autel du "tu as-m vu" ? » (*L'Épique* 7, 13-02 mars 2000).

38. La zakat (aumône) est le troisième pilier de l'islam.

39. Le 14 mars 2000, c'est-à-dire 3 jours avant la Tabaski, la télévision nationale sénégalaise annonçait la distribution aux pauvres de 700 moutons par la Zakat House Koweït. En février 2002, au moment de la Tabaski, un procès retentissant s'est tenu à Dakar contre un ancien président de la Zakat House accusé d'avoir profité de sa fonction pour détourner une part importante des fonds destinés aux pauvres grâce à une association qu'il avait créée sous le nom d'« Appui aux orphelins Zakat House Koweït ».

40. Elle fait aussi une « opération Ramadan » pour « financer la distribution de repas et de denrées » dans elle tend également, ainsi que son « opération Tabaski », sur son site web : www.teranga-kaolack.com.

Les petits profits de la Tabaski

Pour certaines personnes, la Tabaski est l'occasion de réaliser de petits profits. Car dans ce monde de la débrouille et de l'informel, rien ne doit être perdu. Dans une ville comme Dakar où voisinent familles aisées et familles nécessiteuses, ce qui est jeté par les unes est récupéré par les autres. Ainsi, les familles qui ne gardent pas les peaux de leurs moutons de Tabaski⁴¹, souvent parce que personne ne veut plus ou ne sait plus les tanner, les déposent devant leur porte. En effet, si on se réfère à *La Riséle* « ni la chair, ni la peau, ni la graisse, ni les tendons, ni rien d'autre ne doit être vendu » de la victime du sacrifice de l'Aïd el-kebir (Ibn Abi Zayd Al-Qayrawānī, 1979 : 155). Dans certains quartiers de villas, des jeunes gens viennent sonner aux portes le soir de la fête et se livrent au ramassage des peaux, parfois aussi de toutes les parties non utilisées par les familles (têtes, pattes, tripes...) : « Je suis à la recherche de peaux de moutons que l'on voudra bien m'offrir. Beaucoup de gens n'en ont pas besoin et les jettent dans la rue. Je les vends à 500 F chacune à un vieux qui les revend à une société dakaroise », nous a dit un de ces jeunes. On est loin du temps où les peaux non utilisées pourrissaient sur des tas d'ordures. Aujourd'hui elles suscitent un vif intérêt commercial⁴².

Toujours dans le domaine de la débrouille, *Le Matin* du 7 mars 2001 cite le cas de Sasi Daw,

« une ménagère, tout sourire quand approche la Tabaski. Tous ses voisins ne disposant pas de congélateur accourent chez elle. Tôt le matin elle nettoie tout, ne se réservant même pas un coin pour les rafraichissements. La priorité, c'est la conservation de la viande que le voisinage lui garde moyennant des sommes allant de 100 à 300 F selon la quantité et pour une durée de 24 h ».

Dans un épisode de la célèbre bande dessinée *Goorgoortou, les années Hip* (Fons, 2001a), Diek la mère de famille participe à la recherche de la DQ – la « dépense quotidienne » qui obsède les familles pauvres – en mettant ainsi son congélateur à la disposition de ses voisins pour 100 PCFA par kilo de viande et par jour :

41. Dans certaines familles, on les tanne pour les conserver en souvenir des moments sacrés. Elles peuvent alors servir de tapis de prière.

42. En Turquie, depuis 1992, la collecte des peaux est réglementée, devenant un véritable enjeu économique et politique dans un pays où 3 à 4 millions de bêtes sont abattues en un seul jour (Gokalp, 1998 : 241-243). En Algérie, un tel ramassage a eu lieu occasionnellement pour permettre aux associations de jeunes d'acheter des équipements sportifs (*Algier République*, 10 juin 1992).

Pour reprendre l'expression utilisée dans le sous-titre de l'ouvrage de Piermay et Sarr, *La ville sénégalaise* (2007), Dakar, comme d'autres villes sénégalaises, est aujourd'hui en pleine « invention » urbaine, économique, sociale, culturelle... D'un quartier à l'autre, nombreux sont les dakarois qui changent leur manière de vivre la ville et qui investissent dans leur habitat avec un souci esthétique dont les modèles viennent d'ailleurs, rapportés de leurs migrations lointaines. Symbole de ces changements, le Point E est « le plus en vue des nouveaux lieux centraux dakarois, produit à la fois de l'engorgement du vieux centre du Plateau [ancien siège de l'administration coloniale], de l'étalement de l'agglomération et des acteurs "branchés" qui y sont installés, de l'Université aux ONG et aux boutiques d'informatique ».

Face à ces mutations du tissu urbain, une question nous vient à l'esprit : y aura-t-il encore, dans les décennies à venir, de la place dans ces quartiers de plus en plus urbanisés pour des points de vente de moutons de Tabaski ? Déjà au début des années 2000, lors de nos enquêtes, le Plateau et le Point E étaient interdits aux troupeaux sous peine d'amende en raison des nuisances qu'ils causaient. L'espace où s'installait le plus grand marché informel, celui de la Patte d'Oie, vient d'être « avalé » par les travaux de l'autoroute en cours de construction : les voitures ont ainsi pris leur revanche sur les moutons, elles qui en étaient chassées chaque année pendant plusieurs semaines par l'invasion des troupeaux.

Privées du spectacle des moutons, obligées de se déplacer de plus en plus loin pour acquérir leur victime sacrificielle, habitant en nombre croissant dans des quartiers à l'urbanisation gagnée par la verticalité, certaines familles dakaroises vont-elles, en vraies citadines, se détacher peu à peu de ce rituel dont nous avons décrit les multiples enjeux et auquel elles se disent très attachées ? Pour suivre ces évolutions, une nouvelle enquête sera sans doute nécessaire dans les années à venir.